

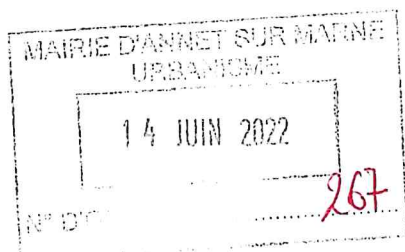


**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DE RÉGION
ILE-DE-FRANCE

Service Territoires

Adresse postale :

19 rue d'Anjou
75008 PARIS
Tél. : 01 64 79 30 71
territoires@idf.chambagri.fr



Paris, le 1^{er} juin 2022

Madame le Maire,
Stéphanie AUZIAS
EN MAIRIE
38 rue Paul-Valentin
77410 ANNET-SUR-MARNE

N/ Réf. 2022_ST_174_BG_ES

**Objet : Modification simplifiée n° 2 du PLU d'ANNET-SUR-MARNE
Avis de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France**

Madame le Maire,

Vous m'avez transmis, pour avis, le projet de modification simplifiée n° 2 du Plan Local d'Urbanisme de votre commune.

Ce dossier est parvenu au siège de notre Compagnie le 20 mai 2022. Il consiste à :

- Modifier la règle relative aux espaces libres de pleine terre dans les secteurs UCd et UCe
- Modifier les normes de stationnement pour les constructions à usage d'habitation dans les zones UA, UB, UC, UF et AU
- Modifier la règle d'emprise au sol dans les zones UA, UB, UC et UF
- Compléter le texte associé à la servitude d'utilité publique EL3

En l'absence d'impact négatif sur l'activité agricole, ce projet de modification simplifiée du PLU ne suscite pas de remarque particulière de la part de notre Compagnie.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame le Maire, mes salutations distinguées.

Le Président,

Signé par Christophe HILLAIRET

 Signed and certified by yousign 